

Réf : 2023/...../.....

Date de dépôt :

DEMANDE DE DEROGATION POUR LES FAMILLES RESIDANT A VALENCIENNES**Année scolaire 2023-2024****Guichet Famille – Direction des Innovations Pédagogiques et Sociales****Les dossiers complets sont à transmettre impérativement au plus tard le **16 avril 2023** :**✉ Via l'adresse mail derogation-scolaire@ville-valenciennes.fr✉ En le déposant au **Guichet Famille** de l'Hôtel de Ville de Valenciennes uniquement **sur rendez-vous** au 03.27.22.56.78

Au-delà de cette date, la Ville ne pourra pas garantir de réponse avant la rentrée scolaire de septembre. La demande de dérogation relève d'une procédure d'exception. Elle est traitée par la Direction des Innovations Pédagogiques et Sociales et ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et dans la limite des places disponibles.

ECOLE SOUHAITEE POUR LA RENTREE 2023/2024 : **MATERNELLE** (nom de l'école souhaitée)Classe : Toute petite section Petite section Moyenne section Grande section **ELEMENTAIRE** (nom de l'école souhaitée)Classe : CP CE1 CE2 CM1 CM2

Etablissement d'origine de l'enfant (si celui-ci a déjà été scolarisé) :

Classe :

Ecole de secteur :**ENFANT :****Nom** : **Prénom** :**Date de naissance** :/...../.....**Sexe** : M F**DEMANDE ETABLIE PAR :****M.** **Mme** **Nom** : **Prénom** :

Domicile :

Code Postal : Ville :

Responsable légal 1 : ☎ : / / / /

Responsable légal 2 : ☎ : / / / /

Tuteur : ☎ : / / / /

Adresse postale :

Adresse électronique :@.....

Merci de préciser votre courriel pour être informé(e) plus rapidement et faciliter les échanges entre nos services et vous.

MOTIFS INVOQUES POUR PRESENTER LA DEMANDE DE DEROGATION :

- Situation 1 : **rapprochement de fratrie** - enfant ayant déjà un frère ou une sœur scolarisé(e) dans l'une des écoles du secteur demandé.
- Situation 2 : **anticipation d'un emménagement dans le secteur** - enfant dont la famille emménagera au cours de l'année scolaire à venir dans le périmètre de l'école demandée.
- Situation 3 : **raisons médicales / handicap / état de santé** nécessitant la proximité d'un établissement de soins.
- Situation 4 : **famille monoparentale / horaires de travail atypiques / mode de garde en lien avec la présence d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'un membre de la famille proche domicilié sur le secteur demandé** (sur présentation d'une attestation de l'employeur ou d'un contrat de travail mentionnant les particularités du poste occupé et de justificatifs du tiers (assistant(e) maternel(le), grands-parents, tante/oncle...) prenant en charge l'enfant hors du temps scolaire.
- Situation 5 : **garde alternée**.

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Photocopie intégrale du livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.
- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois : gaz, électricité, eau, téléphone fixe/internet ou attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeant.
- Carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour.
- Attestation sur l'honneur du deuxième responsable légal accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant.
- Courrier sur papier libre motivant la demande de dérogation à la carte scolaire.
- Présentation d'un contrat de location ou d'un compromis de vente signé pour la situation 2.
- Présentation d'un certificat médical pour la prise en charge de l'enfant pour la situation 3.
- Copie du dernier bulletin de salaire ou contrat de travail des deux parents pour la situation 4.
- Attestation sur l'honneur, contrat de travail, justificatif de domicile et d'identité de l'assistante maternelle ou du tiers pour la situation 4.
- En fonction de la situation de la famille : photocopie du dernier jugement ou ordonnance provisoire du Juge des Affaires Familiales mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant pour la situation 5.

Je soussigné (e)

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur ce document.

Signature des parents :

Date : / /

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service Parcours Scolaire et Activités de Loisirs et la Caisse des Ecoles de Valenciennes pour la création des fiches familles dans le cadre des services proposés (inscriptions scolaires, accueils périscolaires et extra-scolaires). Elles sont conservées pendant une période de 11 ans maximum au service Parcours Scolaire et Activités de Loisirs, Caisse des écoles, aux écoles et au Trésor Public. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le service Parcours Scolaire et Activités de Loisirs de la Ville de Valenciennes.